LOI DU 5 AVRIL 1884 - Article 56

DEPARTEMENT de la Haute - Corse

## **EXTRAIT DU REGISTRE**

des délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes MARANA GOLO 2025/110

NOMBRES DE MEMBRES			
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
37	37	22	

Date de la convocation 14/10/2025

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 21 octobre à 17 heures 00 le conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

Etaient Présents (19): Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Fortuné FELLICELLI – Joseph GALLETTI – Jean Charles GIABICONI - Ange LAMBERTI – Augustine MARIOTTI - Maryline MASSONI - Jean François MATTEI - Alain MAZZONI - François MONTI – Angèle NERI – José OLIVA – Gabriel PASQUALI – Pierre Antoine PASQUALINI - Marjorie PINDUCCI - Jeanne Baptiste SAVELLI - Charlotte VITTORI

<u>Pouvoirs (3)</u>: Muriel BELTRAN donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI – Maria GAROBY donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO - Jean Marc MATTEI donne pouvoir à Jean DOMINICI—

<u>Absents (15):</u> Christiane ALBERTINI - Paule ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Dominique BENIGNI - Christelle CRUCIANI - Patrick EIDEL-GUIDICELLI - Isabelle GIUDICELLI - Bernard GRAZIANI - Christophe GRAZIANI - Charles MARCELLI - Anne Marie NATALI - Pierre NATALI - Frédéric RAO - Charlotte TERRIGHI - Jean Pierre VALDRIGHI -

Objet de la délibération : Convention de mandat avec l'association Asie Horizons 2020, pour la mise en œuvre et la réalisation du programme de coopération décentralisée mené par la Communauté de communes de Marana Golo, dans l'oasis de GABES en Tunisie

Monsieur Vincent BRUCHINI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

La Communauté de communes de Marana Golo s'est vu proposer l'opportunité de porter un programme de coopération internationale décentralisée, dans la palmeraie de Gabès en Tunisie, dans le domaine de l'Assainissement et de la Santé, en coopération étroite avec une ONG « Asie Horizon 2020 ».

Le projet intitulé « Assainissement et santé dans l'oasis de Gabès » sera décliné en deux volets qui seront en très forte articulation : l'assainissement et la prévention des maladies hydriques.

Le contenu du programme porte sur la construction, dans l'oasis de Gabes, pour 100 familles (650 habitants) de fosses septiques étanches pour stopper le déversement dans l'oasis de déjections entrainant la pollution des sols, des nappes phréatiques et le développement de maladies hydriques infantiles, ainsi que pour la réalisation d'un suivi épidémiologique pendant le déroulement du programme.

Après dépôt en Préfecture  LE :  Et publication ou notification  DU :	Acte rendu exécutoire,		
Et publication ou notification	Après dépôt en Préfecture		
	LE:		
	Et publication ou potification		
DU :			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20251021-2025-110-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2025

La convention établie entre l'ONG « Asie Horizon 2020 » et la communauté de communes de Marana Golo définit que la mise en œuvre, la réalisation ainsi que l'exécution du programme seront exécutées par l'ONG « Asie Horizon 2020 », sous mandat de la communauté de communes de Marana Golo.

Des demandes de financements ont été déposées auprès de L'agence de l'eau Rhône Alpes Méditerranée Corse et du ministère des Affaires étrangères qui disposent de fonds dédiés pour financer des opérations de coopération décentralisées.

L'agence de l'eau Rhône Alpes Méditerranée Corse, attribuera à la Communauté de communes de Marana Golo une subvention d'un montant de 130 162€ pour pouvoir intégrer les travaux de construction des fosses maçonnées et autres activités :

- Action d'accompagnement (formations)
- Sensibilisation
- Expertise
- Mise en œuvre du projet
- Administratif

Le tableau ci-dessous résume le contenu et le chiffrage de la mission de coopération :

PLAN DE FINANCEMENT		
Dépenses	TTC	
Dépenses d'infrastructures	80 026 €	
Actions accompagnements	51 580 €	
Mise en œuvre du projet	50 340 €	
Administration du programme	4 000 €	
Total dépenses prévisionnelles	185 946 €	
FINANCEURS		
Agence de l'eau Rhône Alpes Med Corse	130 162 €	
Appui coop décentral Ministère AE	26 787 €	
Partenaires Tunisiens	19 700 €	
Communauté communes Marana Golo	9 297 €	
Total financement	185 946 €	

Il est demandé au conseil communautaire de délibérer et d'approuver la convention de mandat avec l'association Asie Horizons 2020,

La proposition de Monsieur le Président est mise aux voix

Le Conseil Communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

- D'approuver la convention de mandat avec l'association Asie Horizons 2020, pour la mise en œuvre et la réalisation du programme de coopération décentralisée mené par la Communauté de communes de Marana Golo, dans l'oasis de GABES en Tunisie,
- D'approuver le plan de financement du programme de coopération internationale décentralisée menée par la Commune Communauté de communes de Marana Golo dans l'oasis de GABES en Tunisie, en accord et en coopération avec la Commune du Grand Gabès et le Gouvernorat de Gabes,

- D'autoriser le Président à signer les actes afférents à ce dossier,
- De prendre l'engagement de réaliser sur fonds disponibles, sa part contributive déduction faites des subventions et fonds financiers qui lui seront accordés.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus Au registre sont les signatures Pour extrait certifié conforme Le Président Jean DOMINICI